



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E199028

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2027

ÉDITÉ LE

19/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LES AYVELLES 914593561

Siret : 914 593 561 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4749989-001

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 108026953B001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 108026953B001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : AH COUVERTURE ZINGUERIE

6 IMPASSE DU CHATEAU  
08000 LES AYVELLES

Téléphone : 06 32 99 93 56

Portable : 06 32 99 93 56

Fax :

Site Internet :

E-mail : ahcouverture@outlook.fr

Responsabilité légale :  
HUSSON AURÉLIEN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 14/01/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 14/03/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 14/03/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 14/03/2023         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 23/01/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.